

Le budget

Je comprends cela, mais beaucoup de gouvernements provinciaux prélèveront le montant exact de l'augmentation à moins que le gouvernement fédéral ne les rappelle à l'ordre. Ils se trouvent ainsi à annuler tout l'avantage de la hausse. Si une femme touche 800 \$ par mois pour deux enfants et que ses prestations pour enfants augmentent en janvier prochain, cette hausse lui sera immédiatement défalquée en février. Tout ce que je peux voir, c'est que le Régime d'assistance publique du Canada en sort gagnant, car le gouvernement fédéral n'a pas à déboursier un sou et que, tout compte fait, en remplaçant les allocations familiales par cette mesure, on se trouve seulement à reprendre d'une main ce qu'on donne de l'autre. La députée voudrait-elle me dire ce qu'elle en pense?

Mme Greene: Je suis tout à fait d'accord avec le député. Je ne crois pas que nous devrions maintenir ce système qui permet depuis des années aux gouvernements provinciaux et fédéral de faire des manigances. Il nous faut des normes nationales qui garantissent aux gens qui reçoivent de l'aide sociale et d'autres prestations un revenu suffisant pour combler leurs besoins fondamentaux.

De même, quand le gouvernement fédéral augmente les prestations d'un particulier, les provinces ne devraient pas pouvoir récupérer cet argent. C'est pourquoi nous avons déclaré très clairement dans notre rapport que la prestation pour enfants devait être prioritaire et j'en suis convaincue. Cette prestation n'exige pas de négociations avec les provinces. Le ministre rencontrera les provinces et j'espère que ces sujets figureront en priorité sur son programme. Les manigances ont fait du tort aux Canadiens pauvres et elles ont fait en sorte que personne ne soit vraiment responsable. Il faut y mettre un terme. Il nous faut un système exigeant que l'on rende des comptes. Si nous adoptons des normes nationales et si l'argent venant du fédéral est prioritaire, nous pourrions affirmer que tous les Canadiens auront un niveau de revenu suffisant et que les familles avec enfants disposeront d'un revenu discrétionnaire, de sorte qu'ils participeront tous pleinement à la société canadienne.

Pour ma part, je voudrais un accès universel à . . .

Le président suppléant (M. Paproski): Il reste encore deux ou trois députés qui veulent poser des questions.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): J'ai écouté attentivement la députée; je sais qu'elle est sincère et qu'elle a travaillé avec ardeur au comité sur la pauvreté des enfants. Je m'interroge sur certaines de ses remarques et sur sa façon presque fantaisiste de penser que ces prestations ont vraiment pour but d'encourager les pau-

vres à travailler. Cela revient un peu à dire que ceux qui bénéficient de l'aide sociale ne veulent pas travailler. Une prestation supplémentaire pour enfants ne sera que de peu d'utilité. Je me demande comment les gens trouveront du travail. Elle parle de deux parents qui travaillent et elle soutient qu'une prestation pour enfants sortira la famille de la pauvreté. Où les gens trouveront-ils donc du travail, surtout dans sa province, car le taux de chômage est tellement élevé en Ontario? Selon elle, la situation n'est pas si mal quand les prestations couvrent 65 p. 100 du seuil de pauvreté. Eh bien, je doute que les familles s'en réjouissent.

Alors, où donc trouveront-ils du travail? S'ils en trouvent, pourront-ils bénéficier de programmes de garde pour enfants?

Ce gouvernement a refusé de faire quoi que ce soit à cet égard et, dans sa province d'Ontario, on élimine le financement prévu aux termes du Régime d'assistance publique du Canada pour la garde d'enfants. Ses rêves pour venir à bout du chômage ne se concrétiseront pas. C'est totalement fantaisiste. Je voudrais bien qu'elle me dise où ces gens vont trouver du travail et, si jamais ils y arrivent, comment ils obtiendront des services de garde d'enfants pour pouvoir travailler.

Mme Greene: Monsieur le Président, je suis contente que la députée ait posé cette question. Il est clair qu'en Ontario, nous avons un problème très grave. Les gens ne peuvent se permettre de travailler. À l'heure actuelle, si vous avez plus de deux enfants, vous êtes mieux de vous en remettre à l'aide sociale que d'occuper un emploi au salaire minimum.

Ce qui arrivera dans ce programme, c'est qu'on incitera davantage les gens à travailler. Ce que j'aimerais que le gouvernement de l'Ontario fasse, c'est qu'il augmente le nombre de places de garderie subventionnées au lieu d'augmenter les prestations de bien-être.

Le président suppléant (M. Paproski): J'aurais aimé que l'on puisse poser une ou deux autres questions ici, ce qui ne sera pas possible. Les questions et observations sont maintenant terminées.

[Français]

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais remercier ma collègue de Don Valley-Nord d'avoir partagé son temps de parole avec moi. Le Budget que nous avons à défendre présentement est un budget, à mon avis, remarquable, puisqu'il répond très clairement à ce que la population nous a communiqué. Je dois remercier le ministre des